



Actualités salariées

ÉDITO

Que 2024 soit marquée de réussites, d'épanouissement professionnel, d'inclusion et de santé.

En début d'année, il est de tradition de se souhaiter les vœux, mais également de faire un point sur l'année écoulée et de se décider à prendre de nouvelles résolutions en conséquences.

2023 a vu la mise en place de nombreux beaux projets comme la construction du préau sport, la création de surface de déplacement autour de la Résidence des Pechs, la rénovation de l'accueil de jour L'ETOILE, ou encore l'obtention d'un financement de la région pour la mise en place d'un nouveau logiciel pour la gestion des parcours des personnes accompagnées.

Au-delà de ces grands projets, 2023 a surtout été marquée, comme chaque année, par un quotidien parfois jovial et parfois plus difficile auprès des personnes que nous accompagnons. Je tiens tout particulièrement, au nom de l'association Althéa, à remercier chacun d'entre vous pour la régularité de votre investissement et la durabilité de votre contribution. Chaque jour, c'est vous qui faites exister notre engagement. Vous donnez sens à notre mission sur le territoire. Pour 2024, nos résolutions seront de continuer à donner le meilleur de nous même dans ce quotidien, mais également, nous envisageons plusieurs projets :

- ◆ La prise de possession du préau sport ;
- ◆ La formation à AIRMES et son déploiement ;
- ◆ La transformation définitive en fondation ;
- ◆ La poursuite de travaux en cours à l'ESAT et la mise en étude de nouveaux projets.

2024 c'est également la dernière année du CPOM (2020-2024) qui sera marquée par une phase d'autoévaluation de nos pratiques selon le nouveau référentiel de l'HAS pour lesquelles certains d'entre nous vont se former afin de mieux préparer cette étape. En parallèle, nous mènerons les négociations du prochain CPOM qui va définir nos objectifs pour la période 2025-2029. Mais de tout cela, nous aurons le temps d'en reparler...

Althéa, une autre idée de l'accompagnement... Une idée qui se renouvelle et qui s'adapte aux besoins du territoire.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2024.

Eric Jaubertie



SOMMAIRE

FÉÉRIES DE NOËL 2023.....	P.4
FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'ESAT.....	P.5
FÉÉRIES DE NOËL 2023 AU PÔLE ENFANCE	P.6
FÉÉRIES DE NOËL 2023 AUX PECHS.....	P.8
FÉÉRIES DE NOËL 2023 AU SAVS/SAMSAH.....	P.9
FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'IMPRO	P.10
FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'ÉTOILE	P.11
LA GALETTE DES ROIS.....	P.12
QUOI DE NEUF A L'ESAT ?.....	P.13
PRÉAU SPORT : BIENTÔT L'INAUGURATION	P.14
RÉNOVATION A L'ESAT PAR PNS	P.15
AGE ET AGO DE L'ASSOCIATION HESTIA	P.16
EXPOSITION AUX HIVERNALES.....	P.17
DES NOUVEAUX REPRESENTANTS AU CSE	P.18
SPORT ET CULTURE EN SARLADAIS.....	P.20
POINT AIRMES.....	P.21
L'INTERMEDIATION LOCATIVE.....	P.22
DES FESTIVITES A L'ETOILE.....	P.23
RH INFO.....	P.24

FÉÉRIES DE NOËL 2023

Chaque fin d'année calendaire se termine par un moment spécial : celui de Noël.

Ce mot vient du latin *natalis* : relatif à la naissance. Cette fête d'origine païenne (solstice d'hiver) est devenue une composante de la culture européenne. C'est le moment des grandes tables, des retrouvailles et des plats richement colorés. C'est la fête que les français aiment le plus savourer avec leurs proches.

L'association Althéa a également fait vivre, comme chaque année, l'esprit de Noël au sein de ses établissements. Certains ont pris des couleurs festives et d'autres organisé des rassemblements. On a même vu le père Noël au pôle enfance !



Décoration du hall au siège social

FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'ESAT



Les travailleurs et l'ensemble du personnel de l'ESAT ont pu savourer le délicieux repas offert par le restaurant de l'ESAT. 135 repas ont été servis.

L'ambiance était au rendez-vous, le service était bien organisé et tout le monde sera d'accord pour dire que le repas était excellent.

Bravo aux cuisiniers !



L'atelier blanchisserie et celui de la couture ont eu la chance de déballer quelques cadeaux à la suite du repas.

Le personnel récupère des objets tout au long de l'année afin de confectionner des présents pour les travailleurs handicapés.

Cette initiative a beaucoup plu et a provoqué une effusion de joie dans l'atelier !



FÉÉRIES DE NOËL 2023 AU PÔLE ENFANCE



Le pôle enfance a redoublé d'effort pour faire vivre l'esprit de Noël et faire rêver les plus petits.

Les locaux étaient décorés avec soin. Les enfants avaient fabriqué de jolies décorations en forme de bonhomme de neige, de sapin...

Le 22 décembre, les enfants de l'ITEP et de l'IME ont savouré un repas spécial avec le personnel. Après s'être régalés, ils ont rencontré le père Noël.

MENU

Rillettes de saumon
Parmentier de canard
Salade verte
Profiterole



FÉÉRIES DE NOËL 2023 AU PÔLE ENFANCE



Les enfants de l'IME



Les plus jeunes de l'ITEP

Voilà le père Noël, le vrai !

Il n'a pas oublié de passer
pour rencontrer tous les
enfants du pôle enfance. Et
il n'est pas venu les mains
vides : il avait apporté des
cadeaux !

Les plus jeunes, qui croient
encore au père Noël,
étaient fou de joie !



L'UEMA s'est rendue dans les locaux du pôle enfance pour
rencontrer le père Noël et manger un gâteau aux smarties !



L'équipe de l'ITEP

FÉÉRIES DE NOËL 2023 AUX PECHS ET À L'ACCUEIL DE JOUR



La traditionnelle fête de fin d'année à la résidence des Pechs a été organisée le 14 décembre. Elle a réuni l'ensemble des résidents, le personnel ainsi que les usagers de l'accueil de jour. Pour commencer les festivités, un traiteur a servi un déjeuner de fête. Le repas a été très apprécié : « **Bien ! J'ai bien aimé les toasts !** » (Lucille, résidente des Pechs).

Ensuite, les résidents ont écouté dans l'après-midi le groupe de musique « Les Mimosas ». Omar a pu dire : « **Trop bien ! A refaire comme tous les ans. Les musiciens étaient biens** ». Ce rendez-vous de fin d'année est très attendu par tous.

Et pour clôturer la fête, résidents et professionnels ont défilé avec leurs tenues rouge et noir : couleur de Noël. Les résidents en redemandent : « **Très bien passé, à refaire le défilé et le bon repas, on a bien mangé !** » (Laurent, résident des Pechs).

Ce moment de partage a fait l'unanimité chez les résidents : « **C'était trop bien !** » (Mélanie, résidente des Pechs). Et aussi chez les professionnels : « **Très bonne ambiance ! A refaire comme chaque année. C'est un vrai moment de convivialité !** » (Sandrine personnel éducatif). Pascale, la coordinatrice des soins résume très bien ce 14 décembre : « **Ambiance festive, formidable. Organisation au top ! Nous avons partagé beaucoup de joie !** ».

FÉÉRIES DE NOËL 2023 AU SAVS/SAMSAH



Menu :

Médaille de foie gras, feuilleté croustillant et chutney d'oignons

Suprême de volaille, crème tartuffata et son écrasé de pomme de terre au persil plat

Baba de la maison au sirop de mandarine, chantilly et orange fraîche

« La soirée s'est très bien passée, où chacun a bien mangé et d'autres ont même dansé. Les festivités se sont terminées vers 23h » Tania, cheffe de service.

Le SAVS/SAMSAH a proposé aux personnes qu'il accompagne ainsi qu'à son personnel de partager un dîner le 15 décembre.

Le repas s'est déroulé au Hel's Kitchen à Sarlat. Ce restaurant n'est plus accessible au public. Il a été spécialement ouvert pour le SAVS/SAMSAH par les propriétaires : Didier et Hélène (qui avaient fermé le restaurant l'année dernière).

Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à l'invitation : la salle était pleine.

Chacun a pu écouter un duo de musiciens lors de cette soirée : « Two been or not two been ».

La décoration de table avait été faite par un groupe d'usagers l'après-midi. Dans la semaine, un autre groupe (qui a participé à l'atelier Vie quotidienne) a fabriqué des petits bougeoirs de table que chaque usager pouvait prendre en partant.

Il y a également eu une distribution d'un petit sachet nominatif de pralinés LUCCO au moment du dessert, offert par le service.

FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'IMPRO

L'IMPro a doublement fêté Noël avec un premier repas le 19 décembre et un second le 21 décembre 2023. Qui dit 2 bâtiments (cœur de ville et derrière les Pechs), dit 2 fêtes...

Le premier repas de Noël a eu lieu le mardi 19 décembre 2023 au cinéma café la Poterne à SARLAT, sous forme de buffet dînatoire. L'occasion aussi de fêter le départ à la retraite de M. BARDET, assistant familial.



Le 21 décembre, l'IMPRO s'est servi de son four à pain afin de faire cuire des pizzas avant de les déguster.



FÉÉRIES DE NOËL 2023 À L'ÉTOILE

Le 15 décembre avait lieu la fête de fin d'année de la résidence de l'Etoile. Pour cette occasion, résidents et professionnels se sont rendus au cabaret de Bergerac pour un dîner spectacle.

23 salariés de la résidence et environ 30 usagers ont participé à la manifestation.

Un bus a été affrété vers 17h et a raccompagné tous le monde vers 2h du matin.



Côté repas, l'assistance s'est régalée avec un repas festif, apprécié par tous !

Côté spectacle, l'ensemble des participants étaient ravis, parfois émus.

Le trajet retour en bus fût plus calme que l'aller, certains dirons même que des ronflements ont été entendus. Morgane et son blind-test ont eu un peu moins de succès que DJ Patrice à l'aller.

L'ambiance était au rendez-vous !



LA GALETTE DES ROIS

Après avoir bien mangé pour les fêtes de Noël, il est temps de déguster la traditionnelle galette des Rois.

Le président du conseil d'administration de l'association Althéa : Jean Loïc Bischoff s'est rendu comme chaque année dans tous les établissements afin de partager un moment de convivialité à l'occasion de la galette des Rois. Il a adressé ses vœux à l'ensemble du personnel ainsi qu'aux personnes accueillies. Il a ainsi souligné la **reconnaissance des administrateurs pour l'action des salariés dans l'accomplissement de leurs missions**. Il a manifesté le soutien de l'association concernant les revendications salariales des employés du médicosocial, oubliés du SEGUR. Il a rappelé que l'association avait décidé l'année dernière de donner une prime exceptionnelle pour les oubliés du SEGUR. Le conseil départemental n'a pas acté cette action. Il sera donc impossible de réitérer cette prime. L'association essaie alors d'agir sur d'autres axes pour ses salariés et notamment avec des avantages comme **l'accès au préau sport**.

M. Bischoff a également indiqué que 2024 va être marquée par la concrétisation de la procédure de transformation de l'association en fondation reconnue d'utilité publique. Cette transformation va notamment permettre à l'association de s'investir dans la durée, d'avoir une meilleure gouvernance au bénéfice du fonctionnement des établissements. M. Bischoff a réexpliqué les étapes de la transformation de l'association en fondation :

- ◆ le Ministère de l'Intérieur doit instruire la demande de transformation ;
- ◆ Le Conseil d'Etat vérifie la régularité ;
- ◆ Un décret de transformation est promulgué.

L'ensemble de cette procédure devrait être terminée en 2025.

M. Bischoff a rappelé que **les salariés et l'organisation de travail ne seront pas affectés par cette transformation**.

Un moment de convivialité et d'échanges apprécié de tous !



QUOI DE NEUF A L'ESAT ?



Pour bien finir l'année 2023, les salariés et travailleurs de l'ESAT ont reçu une nouvelle gourde en cadeau.

Cette gourde permettra d'utiliser les fontaines à eau déjà existantes sans devoir consommer un gobelet jetable.

Les travailleurs de l'ESAT ont également reçu, et pour la première fois, des chèques cadhoc d'un montant variable allant jusqu'à 100€ pour un temps plein sans absence.

UN OUVRAGE EXCEPTIONNEL À LA FERRONNERIE

La ferronnerie va livrer son client particulier d'un magnifique escalier en acier hors norme : 4.60m de hauteur et 4.50m de largeur.

L'escalier sera installé prochainement chez le client à Saint-Genies. Il a été réalisé sur mesure et compte plus de 20 marches, alors qu'un escalier classique en compte seulement 16.

Presque tout les travailleurs de l'atelier ont contribué à cet ouvrage de 4 mois. Certains se sont même montrés très autonomes dans la recherche de solutions techniques lors d'aléas de construction.



PRÉAU SPORT : BIENTÔT L'INAUGURATION

Le lundi 4 décembre 2023, le directeur général a réceptionné le chantier du Préau sport située en face de la résidence des Pechs. L'inauguration se fera au printemps, mais il est d'ores et déjà accessible pour tous les établissements d'Althéa et pour les salariés. Il sera cependant fermé une dizaine de jour au printemps afin de réaliser les peintures et marquages au sol.

Il s'agit d'un espace couvert de plus de 800 m² équipé de 2 grands terrains de **pétanques** surplombants la vallée. Il permet de jouer tout en admirant le paysage. Il est également assorti d'un grand **terrain multisport** avec panier de basket et but de football. Le tout complété par des vestiaires et un local de rangement.



Côté pratique, les équipements sportifs tels que les ballons ou boules sont à apporter directement par les utilisateurs. Par ailleurs, la charge de la gestion du planning de cet espace collectif sera très prochainement décidé et communiqué par la direction.



L'équipe espace vert de PNS se charge d'installer les derniers éléments paysagers.



Pour rappel le préau sport ne sera pas le dernier projet sur cet espace en face de la résidence des Pechs. L'association est propriétaire d'un grand nombre de terrain (1ha7) et envisage de construire d'autres équipements.

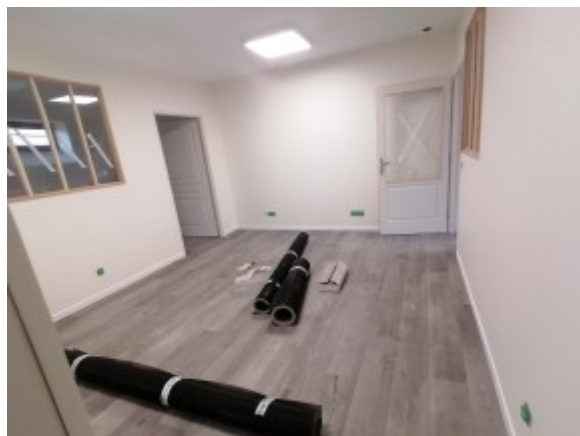
RÉNOVATIONS A L'ESAT PAR PNS



L'équipe de rénovation de PNS avec Jean-Baptiste L. et Jean-Marc V. sous la responsabilité de Fabrice M. ont presque terminé les travaux de rénovation de l'ancien atelier couture se trouvant en face du bâtiment administratif de l'ESAT. Les pièces sont destinées à l'infirmerie, au bureau du responsable d'atelier production, et à la comptabilité.

Ce déplacement de certains des bureaux administratifs permettra une meilleure visibilité pour les partenaires. Un accès direct des bureaux comptables facilitera l'accueil des clients de l'ESAT. Quand à l'infirmerie et ses patients, ils gagneront en confort, ce qui améliorera de fait les conditions d'accueil.

Cette visibilité sera accentuée par la mise en place d'une signalétique prochainement sur l'ensemble du site de l'ESAT.



On ne peut que souligner la qualité du travail fourni par les salariés de PNS !

AGE ET AGO DE L'ASSOCIATION HESTIA

Certains parents et proches des personnes accueillies par l'association Althéa ont créé l'association Hestia fin novembre 2022. Cette création fait suite à l'annonce de la transformation de l'association Althéa en fondation. La fondation sera composée par différents collèges dont l'un sera dédié à Hestia. La volonté est de continuer à s'appuyer sur le militantisme des adhérents et surtout de laisser la parole aux familles des usagers.

Les aidants qui portent l'association Hestia sont des parents, de la famille et des proches des personnes accueillies dans les établissements d'Althéa. L'association Hestia présente ses missions comme : « la poursuite de l'œuvre accomplie par le passé, la veille au respect de chacun, la défense des intérêts des personnes en situation de handicap ou de fragilité sociale » (cf plaquette de présentation Hestia).

Le 15 décembre 2023, l'association Hestia, présidée par Mme BOUYSSOU Marie-Christine et accompagnée par Mme MINARD Claire-Lise, a convié ses membres à une assemblée générale extraordinaire suivie d'une assemblée générale ordinaire.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, les membres de l'association ont élu Mme GUELLEC Christine en tant que trésorière de l'association.

L'assemblée générale ordinaire a permis aux membres de mener une réflexion autour de l'activité de l'association et de son développement. Les familles ont également pu partager leur expérience et souligner la **qualité de l'accompagnement qui est proposée par les établissements et les salariés d'Althéa**. Les membres étaient, par ailleurs, tous d'accord sur la nécessité de faire connaître l'association dont la création est récente.



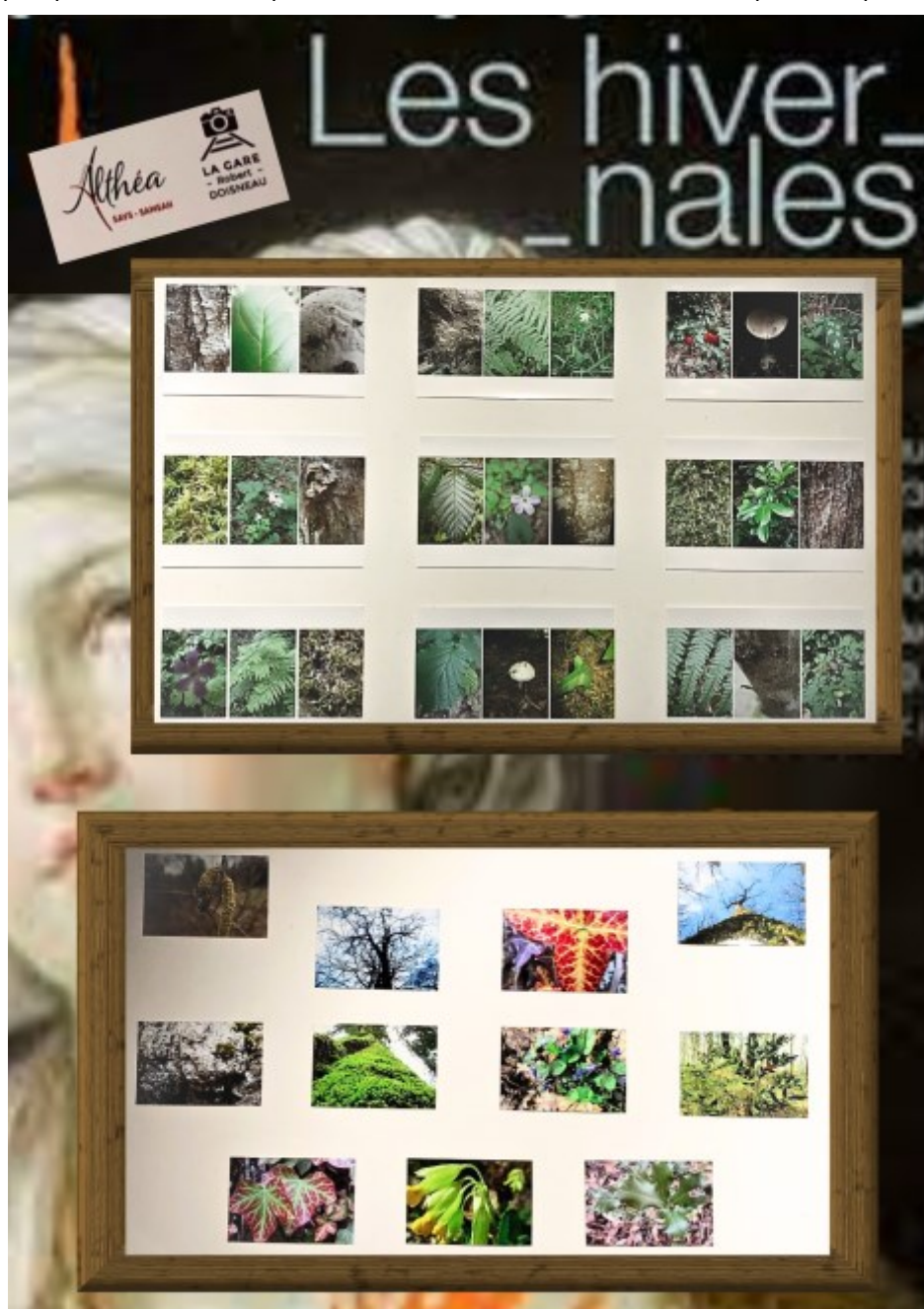
Mme BOUYSSOU (présidente) et Mme MINARD (secrétaire)

EXPOSITION AUX HIVERNALES

Un travail de sensibilisation à diverse formes d'Art au travers de visites, d'ateliers médiatisés et de pratiques artistiques est mené au SAVS/SAMSAH. Le service a participé à l'exposition aux hivernales du mois de décembre 2023 avec son projet intitulé « Promenades en forêt ». Les photos ont également été exposées au centre culturel de Sarlat.

Durant le premier semestre 2023, onze personnes suivies par le SAVS/SAMSAH ont construit un projet photo avec les professionnels d'Althéa et en partenariat avec la Gare Doisneau à Carlux. Il a rapidement été décidé de choisir un thème en rapport avec la nature et plus particulièrement la forêt.

Les onze personnes qui ont pris ces photos ont abordé ce sujet avec leur sensibilité propre et ont fait preuve d'investissement à chaque étape du projet.



Quatre séances ont permis la prise de vue d'éléments naturels à l'occasion de sorties en forêt en répondant à divers critères d'angle d'approche : arbres en contre-plongée, texture d'une écorce, végétaux en macro,...

Les participants au projet se sont demandés comment regarder autrement et dans le détail un environnement qui est pourtant familier. Les photos réalisées au sortir de l'hiver et au début du printemps 2023 montrent cette nature qui s'éveille.

Après l'apprentissage, pour certains, du maniement d'un appareil photo numérique, il a fallu déambuler dans les bois à la recherche du sujet à photographier. Et finalement, les personnes ont sélectionné les photos qu'elles souhaitent voir exposées.

DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS AU CSE

Le Comité Social et Economique (CSE) est une instance de représentation du personnel qui inclut le CE et le CHSCT. Il contribue à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise. Il peut réaliser des enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel. Il a également pour mission de présenter à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail, ou aux conventions et accords applicables dans l'entreprise. Ses membres sont élus par les salariés pour un mandat de 4 ans.

Les élections professionnelles pour désigner les membres du CSE d'Althéa se sont déroulées le 20 novembre 2023.



A gauche, le bureau de vote cadre. A droite, le bureau de vote non cadre.

Ont été élus :

1er collège :

Membres titulaires	Membres suppléants
MEYER Sandrine	HAUTESSERRE Céline
MILHAC-BERNARD Christophe	HUGUET Adrien
MOUGNAUD Alexandra	FEYDEL Mélissa
TIOEN David	RETOUT Boris
FRADET Virginie	DELBOS Karine
PAGNIN Marie-Laure	MARTIAL Séverine

DES NOUVEAUX REPRÉSENTANTS AU CSE

2ème collège :

Membre titulaire	Membre suppléant
DAVID Marie	CATOIR Jacky

Les élus se sont réunis le 12 décembre 2023 et ont, à leur tour, élu un nouveau bureau. Celui-ci est composé comme suit :

MEYER Sandrine, secrétaire

MILHAC-BERNARD Christophe, secrétaire adjoint

FRADET Virginie, trésorière

PAGNIN Marie-Laure, trésorière adjointe.



SPORT ET CULTURE EN SARLADAIS



L'association a pour objet d'organiser, de promouvoir et de développer des activités physiques et sportives, culturelles, artistiques et de loisirs.

En ce début d'année 2024, l'association a besoin de soutien et du renouvellement des adhésions.

Les référents culturel/sport des différents établissements d'Althéa portent les projets de l'association au sein de leur établissement, ils sont répartis comme suit :

- **Résidence des Pechs** : Patricia SAURY (culture), Céline PICHON et Laurent CHARGÉ (sport) ;
- **RHAJ** : Miran TACER ;
- **Résidence de l'Etoile** : Morgane PERRON D'ARC (culture) et Patrice CESSAC (sport) ;
- **SAVS/SAMSAH** : Marion VEZINET (culture) et Cédric GIRAUD (sport) ;
- **ESAT** : Marie-France GAZARD-MAUREL ;
- **IMPRO** : Pablo MARTIN ;
- **Accueil de jour** : Julie LAFAURIE ;
- **PÔLE ENFANCE** : Laure DURETZ.

Côté culture

Plusieurs projets culturels fleurissent dans les établissements.

Il est à noter que les répétitions du projet percussion, qui existe depuis 6 ans déjà, ont repris à l'étoile.

Cette année, le groupe de percussionnistes innove et s'associe à l'école de Temniac.

Un beau show aux arts en folie en perspective !

Côté foot

La section para football adapté du FC Sarlat Marcillac est composée d'une vingtaine de joueurs.

Un championnat Nouvelle Aquitaine est organisé sur 2023/2024 et compte 5 dates dont 2 en 2023. L'équipe est 5ème du classement provisoire. Les prochaines rencontres auront lieu les 10/02/2024, 9/03/2024, et le 06/04/2024.



Côté basket

L'équipe de basket est composée d'une dizaine de joueurs.

Un championnat de zone est organisé sur 2023/2024 et compte 3 dates dont 1 en 2023. Les prochaines rencontres auront lieu les 17/02/2024 et 07/03/2024.



POINT AIRMES

L'année 2024 va être marquée par le déploiement du logiciel AIRMES, en remplacement d'Ogirys. Un point sur l'avancée de la mise en place du logiciel sera fait à chaque Actusalariés.

Un programme prévisionnel est établi, sous réserve des aléas qui pourront être rencontrés :

- En janvier, les réglages techniques et la configuration du logiciel seront amorcés en partenariat avec les représentants d'AIMES. Les chefs de services inscrivent également l'ensemble du personnel pour les formations à l'utilisation de l'outil ;
- D'avril à juillet, les professionnels seront formés. La formation à l'utilisation d'AIMES est adaptée en fonction de l'utilisation du professionnel notamment par rapport à sa fonction.

Cette programmation reste flexible et sera adaptée en fonction des événements mais aussi des besoins. L'idée est d'adopter progressivement le nouveau logiciel et de rester vigilant sur la protection des données des personnes accueillies dans les établissements.

C'est cette volonté de protection des données informatiques des personnes et de sécurisation qui motive le changement de logiciel. Le logiciel AIRMES a été choisi pour sa fiabilité en terme de sécurité, mais aussi et vous aurez le plaisir de le découvrir, pour sa maniabilité. Ce logiciel se veut facile d'utilisation et ergonomique. Il a été créé par des professionnels du secteur médicosocial et pour des professionnels du secteur médicosocial.

La suite du programme, et surtout le calendrier de déploiement, fera l'objet d'une prochaine communication.



The infographic features the AIRMES logo at the top, which includes a stylized figure of a person with a bird. Below the logo, the text 'APPLI WEB MÉDICOSOCIALE SÉCURISÉE' is displayed in a white box on a teal background. The infographic is divided into four sections, each with an icon and descriptive text:

- Simple d'utilisation:** Accompanied by a leaf icon, it states: 'Airmes est une application web facile à prendre en main et simple d'utilisation. Il suffit de savoir aller sur internet pour utiliser Airmes.'
- Accessible partout:** Accompanied by a globe icon with a cursor, it states: 'Une connexion internet suffit pour accéder à Airmes. Plus besoin de mobiliser votre service informatique pendant des jours pour déployer l'outil sur quelques postes informatiques.'
- Compatible en mobilité:** Accompanied by an icon of a monitor, tablet, and smartphone, it states: 'Airmes est compatible avec tous les supports, tablettes, ordinateurs fixes et portables.'
- Mise à jour en temps réel:** Accompanied by a circular refresh icon, it states: 'Les mises à jour se font automatiquement, en temps réel, vous garantissant une solution pérenne. Vous bénéficiez toujours des dernières évolutions d'Airmes, qui suivent les nouveautés éducatives, médicales, légales... et vous apportent de nouvelles fonctionnalités.'

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'intermédiation locative est définie par les pouvoirs publics comme : « un système qui permet, grâce à l'intervention d'un tiers social (opérateur, organismes agréé par l'État ou association agréée par l'État), de sécuriser et de simplifier la relation entre le locataire et le bailleur. Elle repose sur un principe solidaire : les logements sont loués à des ménages en grande précarité, sortant par exemple des dispositifs d'hébergement et ne trouvant pas de logement sur le marché ».

Plus simplement, le but est d'agir pour faciliter l'accès au logement pour des personnes (avec ou sans handicap) qui ont des difficultés à en trouver un. C'est un intermédiaire qui va mener des actions afin d'aider ces personnes dans leur recherche de logement.

Cette aide peut exister de deux manières :

- ◆ l'intermédiaire va louer un logement et le mettre à disposition ;
- ◆ L'intermédiaire a un mandat de gestion (agence immobilière à vocation sociale).

Ces dispositifs d'intermédiation locative sont mis en place sur les territoires où l'accès au logement connaît une certaine tension.



Source : <https://www.1e64.fr/vous-souhaitez-vous-aider-acceder-un-logement-ou-vous-y-maintenir>

Le sarladais est touché par le problème de l'accès au logement. Il est difficile de trouver des logements disponibles à la location à l'année. Grands nombre de personnes sont touchées par ce phénomène et notamment les travailleurs saisonniers.

Ces travailleurs sont de passage sur le territoire pour une période plus ou moins longue. Ils répondent à une demande accrue de main d'œuvre pour la saison touristique.

L'association Althéa, dans sa volonté d'inclusion et d'égalité pour tous, est sensible à ce problème et souhaite agir en 2024. L'association dispose de l'agrément **Agence immobilière à vocation sociale (AIVS)**. Un projet est à l'étude pour proposer des solutions d'accompagnement des travailleurs saisonniers vers l'accès au logement. Il s'agirait de désigner une personne en charge du démarchage auprès des propriétaires sarladais afin de proposer des logements décentes à des prix raisonnables. Cette personne mettra ensuite en relation les propriétaires et les travailleurs saisonniers.

Ce projet ambitieux est porté par la RHAJ. Il a été provisoirement approuvé par le bureau du conseil d'administration de l'association Althéa le 12 décembre 2023.

DES FESTIVITÉS À L'ÉTOILE



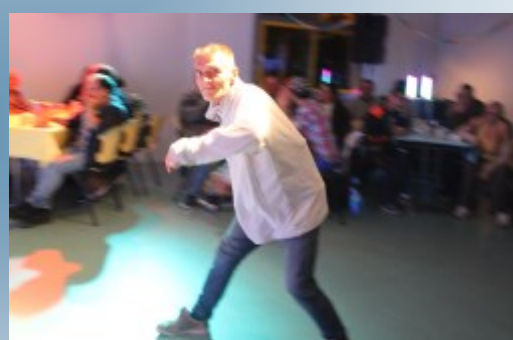
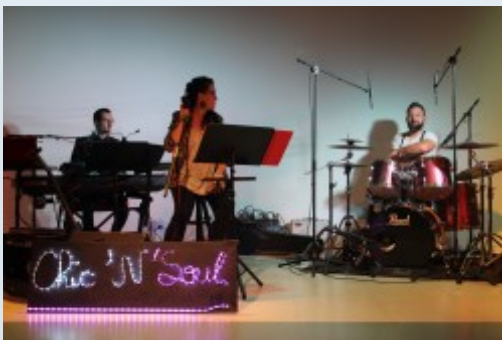
Le 10 décembre avait lieu l'anniversaire d'une voisine de la résidence de l'Etoile prénommée Margot.

Cette dame âgée a lié une amitié forte avec la plupart des habitants de la résidence. Elle les chouchoute comme une vrai grand-mère, à tel point que certains la surnomment « mamie ».

Les résidents les plus proches de Margot se rendent responsables d'elle et vérifient chaque jour si elle ne manque de rien. Ce sont les résidents que nous accompagnons qui deviennent eux-mêmes accompagnateurs.

En ce jour spécial du 10 décembre et pour ses 98 ans, les résidents de l'Etoile ont invité Margot à partager un gâteau. Certains avaient même prévu quelques cadeaux.

Le 30 novembre, c'est accompagnés de Sonia et Camille et grâce à la participation de Sport et Culture en Sarladais, que 16 usagers se sont rendus à Boulazac pour le concert de Claudio Capéo.



Le 23 septembre, la résidence a organisé un dîner concert. Le groupe chic'n'soul a pu voir se déhancher bon nombre d'usagers ravis de passer une soirée sortant de l'ordinaire...

Pour le dîner, Brigitte (cuisinière hors pair) a concocté un pot d'accueil et dessert des plus gouteux. Par ailleurs un traiteur a régalaé les résidents d'un délicieux plat créole.

RECRUTEMENTS

BODENGHIEU Virginie	Accompagnant éducatif et	Résidence des Pechs	01/12/2023
METRY John	Moniteur d'atelier 2 ^{ème} classe	ESAT	01/01/2024
PICCARDINO Laure	Comptable	SIEGE	08/01/2024
SALZES Audrey	Secrétaire médicosocial	Résidence des Pechs	01/02/2024
LOYEN Ana	Directrice des Ressources Humaines	SIEGE	01/02/2024

DÉPARTS

BRUN Philippe	Educateur spécialisé	SESSAD	31/12/2023
JAUBERT Valérie	Comptable	SIEGE	13/01/2024
LARIVIERE Jean-Marie	Moniteur d'Atelier Ferronnerie	ESAT	31/01/2024
JAUBERT Dominique	Secrétaire	Résidence des Pechs	31/01/2024
LOMRÉ Natacha	Directrice des Ressources Humaines	SIEGE	31/03/2024

MUTATIONS

Pas de mutation

MISE À JOUR DU TARIF DU REPAS POUR 2024

Suite à la Négociation Annuelle Obligatoire, une Décision Unilatérale de l'Employeur a été prise concernant sa participation au coût du repas pris par les salariés dans les établissements.

A compter du 1^{er} janvier 2024, le tarif du repas est fixé à 3€ (sont concernés les salariés en CDI/CDD + DMS ; les enseignant.es ; les stagiaires).

Les salariés exerçant dans les établissements qui n'ont pas de service de restauration et, qui souhaitent réserver leur repas sur l'une des structures où il est possible de se restaurer le peuvent.

Pour cela, il faut :

- ◆ Réserver son repas au plus tard le MARDI SOIR pour la semaine suivante,
- ◆ Envoyer un mail à l'adresse principale (contact.....@asso-althea.org) de l'établissement en ajoutant impérativement vos coordonnées postales en vue de la préparation de la facture qui sera émise chaque fin de mois.

Pour les salariés rattachés à un établissement ayant un service de restauration, le paiement du repas s'effectuera par la paye. Tout repas commandé est dû.

LA PRIME DE COORDONATEUR DE PARCOURS

Comme annoncé durant la négociation annuelle obligatoire, les professionnels qui exercent la mission de coordonnateur de parcours, et qui sont sur un classement infra éducateur spécialisé ou équivalent, vont bénéficier d'une prime mensuelle à compter de janvier 2024. Au moins un professionnel par établissement est concerné par cette prime, parfois plusieurs en fonction de la taille et des missions de l'établissement.

QUELQUES PRINCIPES POUR LES ÉCHANGES AVEC LE SERVICE RH

Les absences

En cas d'absence, le salarié doit prévenir son encadrement le plus rapidement possible. Le justificatif d'absence (l'arrêt maladie par exemple) doit, par contre, être envoyé au service RH du siège par voie postale au 30 rue Jean Leclair à Sarlat ou par mail à : contact@asso-althea.org.

Les questions sur vos conditions et l'organisation de votre travail

Les questions relatives à la vie du contrat de travail (par exemple : les droits à congés, les récupérations, etc) doivent obligatoirement et exclusivement être posées à l'encadrement.

En cas de difficultés avec la réponse de l'encadrement, le salarié est libre de s'adresser aux représentants du personnel (CSE). Se référer aux pages 18 et 19.



*Bulletin trimestriel à destination des salariés de l'association Althéa.
Janvier 2024*

*Pour diffuser les dates importantes, photographies,
informations qui font la vie de l'association
merci de nous contacter à :*

communication@asso-althea.org